

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/07/01/2021021317/justel>

Dossier numéro : 2021-07-01/23

Titre

1 JUILLET 2021. - Arrêté ministériel déterminant le coefficient de calcul du coût actualisé des logements sociaux locatifs. (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 16-07-2021 page : 71103

Entrée en vigueur : 01-07-2021

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)